

Qui peut présenter une demande?

Les demandes d'identification de sources de technologies étrangères (Services du PAT à l'étranger) ainsi que les demandes d'appui financier (Fonds du PAT) peuvent être présentées par des personnes ou des organismes du secteur privé, des gouvernements provinciaux, des universités ainsi que des ministères ou organismes fédéraux. Tout requérant n'étant pas à l'emploi du gouvernement fédéral devrait faire parrainer sa demande d'appui financier par un ministère ou un organisme fédéral ayant un intérêt dans l'activité proposée. L'organisme parrain doit fournir une évaluation du mérite technique de la proposition et de la capacité qu'elle offre d'obtenir une technologie engendrant des retombées économiques au Canada.

Veillez faire parvenir vos demandes de renseignements et vos propositions à l'adresse suivante:

Le gestionnaire
Programme d'apports technologiques
Direction des sciences, de la technologie
et des communications (TTS)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél.: (613) 996-0971

ou:

Aux conseillers en technologie industrielle du
Programme d'aide à la recherche industrielle du
Conseil national de recherches (Réseau de conseillers
régionaux) qui peuvent vous aider à présenter vos
demandes et propositions. Ils figurent dans les
Pages jaunes de votre annuaire téléphonique sous
la rubrique «Technologie — Programmes d'aide».